

aurait pour conséquence la mévente pour les éditeurs pontificaux. Le Pape a voulu remédier à cette situation et compenser un peu la perte d'éditeurs qui avaient déjà fait de grands sacrifices et se trouvaient exposés à en faire d'autres pour imprimer, dans un délai plus ou moins éloigné, les nouveaux Bréviaires.

Mais on peut tourner la difficulté. Un éditeur pourrait dire : je vais imprimer un nouveau Bréviaire, dans lequel l'ancien Psautier sera remplacé par le nouveau. Cette combinaison offre l'avantage que le prêtre n'est pas obligé d'avoir avec lui deux Bréviaires ou le Bréviaire et un fascicule correspondant à la férie. La question sera résolue pratiquement par un éditeur du centre de la France qui prépare cette nouvelle édition du Bréviaire avec le Psautier réformé. Mais il y a un *alea* considérable à courir. Le prêtre, en effet, qui a déjà son Bréviaire, répugnera peut-être à en acheter un nouveau qui ne pourra lui durer que quelques années, et devra alors être remplacé par une édition *ne varietur*. Si la vente du Bréviaire est forte les premières années, elle diminuera à mesure que l'on s'approchera du terme, et l'inconnu est de savoir si l'éditeur pourra vendre assez d'exemplaires pour rentrer dans ses déboursés et faire le gain convenable qui doit accompagner toute opération de ce genre. Après tout, la question d'un fascicule à porter avec son Bréviaire n'est point une charge trop considérable, et les éditeurs vont l'alléger en imprimant le Psautier par fascicule qui se mettra chaque jour dans la couverture du Bréviaire et n'offrira qu'une vingtaine de pages qui peuvent commodément se glisser dans les feuillets du volume.

Bibliographie

— *Vient de paraître :*

LE « MISCELLANÉORUM LIBER », OU LES MISSIONS DU SAGUENAY AU 18^e SIÈCLE, par l'abbé V.-À. Huard. Brochure in-8^o de 26 pages. Québec. 1912.

En vente chez l'auteur, à l'Archevêché de Québec. L'exemplaire : 25 cts *franco*.